

LA PAROLE À ... François Delay, Syndic de Cottens

L'ARCAM c'est quoi pour moi, c'est une sorte de catalyseur. Dans nos communes, nous avons des soucis, des questions, des projets. Tous ces objets ont des conséquences pour notre population, notre village, mais parfois ces réflexions sont les mêmes que celles de nos voisins et c'est là où le travail de l'ARCAM prend tout son sens. Par son soutien et sa vision d'ensemble d'une région qui partage souvent les mêmes préoccupations, elle nous permet d'échanger de partager et d'avancer ensemble.

Pour nous, miliciens, le professionnalisme et l'enthousiasme dont font preuve toute l'équipe de l'ARCAM est un bien tellement précieux.

Ces 20 dernières années, l'évolution des tâches des exécutifs communaux, la complexification des dossiers et les attentes toujours plus grandes de notre population n'ont pour moi pas changé ma vision du rôle de la Municipalité, car hormis

celle de gérer la commune, j'ai toujours pensé que notre but principal était de faciliter et soutenir nos habitants dans leur vie de tous les jours. Et je pense que l'ARCAM a un peu le même rôle envers nos Municipalités.

Que ce soit par la mise à disposition de divers services, tels que l'administration et la voirie, ou par des infrastructures villageoises (salles, déchetterie...) ou intercommunales (écoles, terrains et salles de sports...) et même régionales voire cantonales (routes, transports...).

C'est bien dans tous ces différents secteurs que l'ARCAM nous apporte son aide et je pense que son rôle est d'autant plus important que la plupart de nos communes ont besoin de ce soutien tant les exigences et les règles se complexifient de jour en jour.

Voilà l'ARCAM a 10 ans cette année mais elle a encore de beaux jours devant elle.

MORGES CITY START-UP, LE NOUVEAU CHALLENGE DES ENTREPRENEURS À MORGES

Society Coworking, en collaboration avec la ville de Morges, organise un concours à l'attention des porteurs de projets de création d'entreprise et des entreprises créées il y a moins de 1 an. Ce concours se nomme «Morges City Start-up».

L'objet du concours est de primer les projets de création d'entreprise considérés comme les meilleurs et ayant le plus de potentiel d'avenir par un jury spécial réuni à cette occasion. **Le concours s'adresse aux start-up ayant envie de se challenger et de se confronter à des professionnels.**

Après l'obtention de tous les dossiers de candidature, le jury retiendra 10 finalistes qui se qualifieront pour la deuxième partie de la compétition. Une présentation de 5 minutes se fera alors devant un jury de professionnels le **30 janvier 2020**. **Les présentations sont ouvertes au public.** Les prix seront remis aux 5 lauréats à la fin de la journée de présentation.

L'ARCAM est partenaire de cet événement qui un véritable tremplin pour lancer sa start-up et offrir une visibilité à son projet. **De ce fait, le prix ARCAM sera remis au 3ème lauréat.**



NOUS VOUS SOUHAITONS
D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le bureau sera fermé du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020



Agenda

Jeudi 5 mars 2020

18h00, lieu à définir

Point Energie - Rénovation énergétique des bâtiments

Mercredi 27 mai 2020,

18h00, lieu à définir

Assemblée générale de printemps de l'ARCAM

Jeudi 24 septembre 2020,

18h00, lieu à définir

Point Energie - Concept énergétique communal

Mercredi 4 novembre 2020,

18h00, lieu à définir

Assemblée générale d'automne de l'ARCAM

FÊTE DE LA TULIPE – SOUTIEN CANTONAL

L'ARCAM et Morges Région Tourisme MRT travaillent en soutien du comité d'organisation de cet événement pour apporter à cette fête une nouvelle dimension. La professionnalisation de cette manifestation implique l'engagement d'une personne par l'Association pour conduire ces travaux.



LE PROCHAIN PETIT DÉJ' DES PME & START-UP DU CANTON EN PARTENARIAT AVEC L'ARCAM

Les Petits Déj' sont organisés par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) en collaboration avec les partenaires de la promotion économique du canton de Vaud. Ils se déroulent chaque premier vendredi du mois, sauf en janvier et durant l'été (juillet-août). La prochaine édition aura lieu le **vendredi 7 février** et sera co-organisé avec l'ARCAM. Elle se déroulera à St-Prex et mettra à l'honneur des PME & Start-Up du district de Morges, sous forme de témoignages.

Les Petits Déj' des PME & Start-Up ont pour objectifs de :

- Présenter des thématiques spécifiques
- Apporter des témoignages d'entreprises
- Donner l'occasion de s'informer
- Favoriser le networking et les échanges

BAM LA VOIE DES SENS EN ROUTE POUR DE NOUVEAUX HORIZONS

BAM, la Voie des Sens réunit des artisans, producteurs, restaurateurs autour du chemin de fer Bière-Apples-Morges et Apples-L'Isle. Des balades gourmandes sont proposées à bord d'un train historique dont la plus ancienne voiture date de 1895. L'association va transformer l'intérieur de l'automotrice (1943) pour restituer son charme d'antan et créer un espace d'accueil qui permettra de pérenniser ces offres: une

invitation à savourer les produits du terroir et découvrir le patrimoine local. Pour compléter la recherche de fonds publique / privée, BAM, la Voie des Sens fait appel aux habitants et usagers au travers d'une recherche de fonds participative. Aidez ce projet touristique et patrimonial à voir le jour !

Lien : <https://www.lokalhelden.ch/bamla-voiedessens>



VITALITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CENTRES DU DISTRICT DE MORGES : PROJET-MODÈLE DE LA CONFÉDÉRATION

Tous les 4 ans, la Confédération propose un appel à projet dans le cadre des projets-modèles pour un développement territorial durable (2020-2024). Avec ces projets-modèles, la Confédération soutient financièrement la réalisation de projets d'acteurs locaux, régionaux proposant de nouvelles approches pour mettre en œuvre un développement territorial durable.

L'ARCAM a répondu à cet appel en soumettant le projet « Vitalité socio-économique des centres du district de Morges ». En effet, dans le cadre de la mise en place de notre stratégie régionale et sur la base d'analyses statistiques et de propos recueillis par des élus lors de la tenue d'ateliers participatifs, nous avons constaté que les 9 centralités du district (selon la définition du plan directeur cantonal : Aubonne-Allaman, Gimel, Saint-Prex, Bière, Apples, L'Isle, Cossonay, Morges, La Sarraz-Eclépens) ne disposent pas, en proportion, de

la même offre en services, équipements et infrastructures.

En conséquence, par le projet soumis à la Confédération, nous souhaitons répondre à la question générale « Quelles mesures faut-il mettre en place afin d'améliorer l'attractivité de certaines centralités ? ». Pour trouver les bonnes réponses, nous travaillerons en concertation avec le monde politique, économique (SIC, entreprises, etc) et, dans la limite du possible, avec la société civile. La mise en œuvre des mesures issues du projet ne devra pas seulement être bénéfique à la population des centres, mais aussi aux communes qui forment les respectifs bassins de vie de ceux-ci. Notre projet a été déposé le 2 septembre avec une demande de financement de Fr. 200'000.- sur 4 ans et nous attendons une réponse avant la fin de l'année. Cela serait un joli cadeau fédéral à mettre sous le sapin de l'ARCAM.

LA FILIÈRE DE LA NOIX EST EN BONNE VOIE

Dans le canton de Vaud, la culture de la noix est plus que séculaire. Pour perpétuer cette tradition et valoriser cette filière de production, des producteurs de noix de région de la Broye et du Pied du Jura et le Moulin de Sévery ont initié à partir de fin 2012 un projet de développement régional agricole (PDRA).

Depuis le début, l'ARCAM a accompagné les porteurs de projet et a soutenu ce développement auprès des différentes ins-

tances cantonales et fédérales. Le Grand Conseil se penchera prochainement sur ce dossier, puisqu'une demande de crédit de Fr. 1'430'800.- sera soumise par le biais d'un EMPD. Gageons que la production de noix locales saura convaincre les députés, afin de valoriser la plantation de plus de 11'000 noyers sur le canton de Vaud. Le Moulin de Sévery est aussi partenaire de ce développement et pourra mettre en avant les produits dérivés dans la future Maison de la Noix.